# NERVURE

Directeur de la publication et de la rédaction : G. Massé Rédacteur en chef : F. Caroli Collaborateurs : Ch. Paradas, S. Rampa, S. Tribolet

Rédaction: Hôpital Sainte-Anne, 1 rue Cabanis - 75014 Paris Tél. 01 45 65 83 09 - Fax 01 45 65 87 40

Abonnements : 54 bd La Tour Maubourg - Tél. 01 45 50 23 08 - Fax 01 45 55 60 80 75007 Paris

Commission paritaire n° 70088

# Guillaume de Broutet et le traitement moral : un précurseur avignonnais

# 2ème partie

# **LIVRES**

## La Maladie mentale en mutation Psychiatrie et société

tion de Nervure.

sous la direction de Alain Ehrenberg et Anne M. Lovell'

Supplément à NERVURE Journal de Psychiatrie

n° 5 - Tome XÍV - Juin 2001 (ne peut être vendu séparément)

Pour les mentions légales relatives au présent supplément consulter l'édi-

Editions Odile Jacob

Ce livre est construit sous la forme d'une série de coups de projecteur, historiques, cliniques, sociologiques, philosophiques et anthropologiques, sur la psychiatrie et les troubles mentaux. Il est divisé en trois parties. La première regroupe les études consacrées aux différentes facettes du trouble mental, la deuxième, les réflexions portant sur les traitements et les diagnostics, la troisième, les analyses concernant les notions de « mental » et de « cérébral » qui composent le vivant humain. Le chapitre intitulé « Pourquoi avons-nous besoin d'une réflexion sur la psychiatrie ?» apparaît particulièrement stimulant puisque pour ce qui concerne une nouvelle clinique il est relevé qui « il apparaît nettement qu'elle ne ressemblera ni à l'ancienne phénoménologie psychiatrique ni à la psychanalyse, laquelle ne se trouve par ailleurs nullement en contradiction avec les résultats de la neurobiologie. Elle ressemblera plutôt à une façon de voir la pathologie en termes de facteurs de protection et de vulnérabilité. Elle sera sans doute du côté du paradigme du risque dont elle renforcera l'ancrage sociologique (dans les institutions et les pratiques). L'approche syndromique du DSM pourrait en sortir ébranlée ».

\*avec les constributions de Jacqueline Carroy, Vin-cent Descombes, Alain Ehrenberg, Jacques Gasser et Michael Stigler, Byron J. Good avec Subandi et Mary-Jo Del Vecchio Good, Marc Jeannerod, Georges Lantéri-Laura, Claude Legrand, Anne M. Lovell, Sher-rill Mulhern, Pierre Pachet, Paul Rabinow, Daniel Widlöcher, Allan Young.

## **Psychothérapie** psychanalytique de l'enfant et de sa famille

Sous la direction de Simone Decobert et François Sacco

Les auteurs, réunis à l'initiative de l'Institut Claparède, analysent l'évolution actuelle de la psychothérapie psychanalytique de l'enfant et de sa famille dans le cadre des institutions de santé. Ils confrontent leurs points de vue, pour finalement convenir que quelles que soient les formules thérapeutiques choisies individuelles, groupales, familiales, leur cohérence tient à une référence théorique commune: la psychanalyse.

# L'ŒUVRE ÉCRITE

« Nous ne pouvons qu'applaudir aux vues philanthropiques de l'anonyme et nous présumons que son travail lui méritera la reconnaissance des lecteurs qui aiment à s'instruire des movens de conserver la santé de l'esprit et du corps ».

C'est ainsi que Roche et Guérin, médecins de l'Hôpital Général d'Avignon, approuvaient sans réserve l'ouvrage anonyme publié en 1813, à compte d'auteur, traitant de « La Science de la Santé soit pour le moral soit pour le physique ».

mence »; ce court texte est une approche bien surprenante de la psychothérapie familiale, de la sociothérapie et de l'ergothérapie : « La France a vu enfin paraître Monsieur Pinel, fameux pour la guérison des aliénations d'esprit dans les hospices des insensés, à Paris. Il a donné un traité médicophilosophique de la manie, ouvrage curieux où je renvoje le lecteur.

Huit ans avant que ce livre parût, j'avais recueilli des notes sur les ouvrages anglais traitant des remèdes moraux et je crus devoir les mettre en pratique dans l'hospice des insensés d'Avignon où j'étais adminispeines, leurs idées et leurs erreurs. Des officiers de santé, de leur côté, suivirent plus attentivement la marche de chaque genre de folie, pour ordonner des remèdes physiques, de façon à coïncider avec les remèdes moraux et en combinant ces deux méthodes, plusieurs guérisons furent obtenues, envers ceux dont la démence n'était pas invétérée car il est plus que rare de réussir envers des insensés de longue date ».

Outre la précision mentionnée dans ce texte de la fonction d'administrateur de l'hospice des insensés exercée par l'auteur anonyme, nous apprendrons, dans ce même ouvrage,

que l'intéressé avait déjà rédigé un mémoire dès 1797 sur sa pratique auprès des insensés.

Il avait, en effet, présenté ce mémoire au Ministre de l'Intérieur, François de Neufchateau, dans le cadre d'un conflit l'opposant à la Mairie d'Avignon, gestionnaire des hospices après la révolution : « Le Ministre le présenta pour avis à l'Athénée de Paris qui, après un mûr examen, le couronna ». L'auteur conclut : « ceci m'aida à obtenir ma demande, en faveur du dit hospice des insensés, pour n'être plus réuni aux hospices civils(10)». Ce rapport allait, durant un an, faire son chemin dans les plus hautes instances scientifiques du moment : une note de Roque, Pharmacien

en Chef de l'hôpital général d'Avignon, nous précise que ce mémoire se voyait donc attribuer un prix lors de la séance publique de l'Athénée des Arts à Paris, le 30 messidor An V (18 juillet 1797). Ce prix fut reçu des mains de monsieur Desessarts. Président (médecin et membre de l'Institut, section des Sciences morales et politiques). Un diplôme fut délivré et remis par monsieur Desandray. Secrétaire Général de l'Athénée. De plus, l'institution parisienne fit « imprimer ce mémoire à ses frais et le répandit dans Paris »(11). Le 21 décembre 1797, Pussin, vexé et jaloux, protestait violemment dans un rapport manuscrit adressé au ministre François de Neufchateau (il s'agit du rapport envoyé sous l'autorité de Pinel afin d'obtenir le transfert du Pussin de Bicêtre à la Salpétrière) : « C'est sans doute par ignorance ou par erreur que le lycée des Arts a, dans une de ses séances publiques, présenté l'hospice d'Avignon, destiné aux insensés, comme le seul en France



Il était ajouté, en page de garde, cette mention fort curieuse : « Cet ouvrage n'est point vendu mais distribué par l'imprimeur ou toute autre voie avec contrepartie morale pour le bénéficiaire de verser 1,50 F, prix du livre, au pauvre de son choix ».

Ce livre broché à l'aspect modeste et à la diffusion incertaine, attire d'emblée l'attention par son projet et sa matière : il traite en deux parties distinctes, par rubriques placées en ordre alphabétique, des soins moraux et des remèdes ainsi que des vertus des plantes et des aliments. Nous découvrons avec beaucoup d'étonnement que la place prise par le traitement moral des aliénés ainsi que les conduites thérapeutiques et les pratiques institutionnelles dénotent d'une exceptionnelle maturité pour l'époque et d'un esprit novateur. Son auteur apparaît d'emblée comme un pionnier de la psychiatrie naissante.

Cet ouvrage, alors totalement inconnu, avant 1993, des répertoires de l'histoire de la psychiatrie, reprenait peu à peu sa place historique par une longue et minutieuse enquête. Les thèses défendues dans ce compendium sont classées par ordre alphabétique. Elles sont particulièrement bien résumées et explicites dans cet extrait de l'article « détrateur. Je divisais, à la façon anglaise, les remèdes moraux, en généraux et en particuliers. Les premiers consistent à s'informer d'abord des parents du malade, du sujet de sa démence, et si c'est le chagrin, de le combattre, en lui présentant les moyens propres à en détruire la cause en lui en persuadant la cessation prochaine par un événement heureux. Les seconds consistent à prodiguer aux insensés toutes sortes de distractions. Dans ce texte essentiel, la distinction entre remèdes physiques, dévolus aux médecins, et remèdes moraux, du ressort du « philosophe », est bien clarifiée : J'introduisis en leur faveur, l'usage de la liberté, dans ce vaste enclos. Je voulus donc qu'ils ne fussent plus renfermés dans leur loge, que pendant la nuit. J'établis leur repas, en table ronde, avec deux surveillants. Je procurais aux uns des jeux simples et amusants, et à d'autres, de petites lectures récréatives. J'engageais des amateurs de symphonies à venir concerter auprès de ces infortunés, remède qui influait souvent d'une manière avantageuse, soit en calmant leurs accès de folie, soit en v faisant diversion. Je défendis aux servants, de les contredire, voulant au contraire qu'on feignit de partager leurs

\*Psychiatre, Expert agrée par la Cour de Cassation en neuropsychiatrie, 3ème Secteur de Psychiatrie Générale du Vaucluse, Centre Hospitalier Spécialisé, 84143 Montfavet.